

Liste de contrôle pour la consultation VLH

La Lohnsteuerhilfeverein Vereinigte Lohnsteuerhilfe e. V. (VLH) effectue des déclarations d'impôt pour ses membres et les conseille tout au long de l'année sur toutes les questions relatives à l'impôt sur le revenu.

Désirez-vous vous préparer à une séance de consultation VLH ? Cette liste constitue une aide précieuse. Elle indique quels documents, quelle documentation, quels certificats, etc. sont à apporter le cas échéant. Afin de réduire la charge fiscale dans chaque cas particulier, vous aurez peut-être besoin d'autres justificatifs. Le consultant/la consultante VLH le trouveront ensemble avec chaque membre.

Généralités

- Carte d'identité
- Numéro d'identification fiscale r
- Avis d'imposition de l'année précédente
- Preuves du changement d'état civil, p. ex. certificat de mariage
- Certificats d'impôt sur le revenu
- Prestations versées au titre de compensation du salaire p. ex. allocations de chômage, allocations de chômage II (Hartz IV), indemnités de maladie, allocations parentales, allocations de maternité, indemnités d'insolvabilité etc.
- Justifications des prestations patronales générales de patrimoine
- Demande de primes à la construction
- Justificatifs des services ancillaires dans le propre ménage
- Justificatifs des travaux artisanaux dans le propre ménage
- Certificats annuels de gains en capital, p. ex. intérêts, dividendes, etc.
- Documents concernant les biens immobiliers loués, p. ex. coûts d'acquisition, intérêts de la dette, contrats de location, factures d'électricité, calculs des charges, etc.
- Preuves des revenus provenant de cessions privées p. ex. la vente de biens immobiliers, etc.
- Preuves des revenus étrangers

Preuves concernant les enfants

- Numéro/s d'identification/s fiscale/s (enfant/s)
- Certificat/s de naissance
- Preuves des frais de garde d'enfants
- Preuves de recherche de places de formation
- Preuves de la formation p. ex. contrat de formation et certificat d'impôt sur le salaire ou preuve de la fréquentation universitaire, scolaire, frais de scolarité, frais d'inscription, BAföG etc.

VLH.

Impôts ? Nous nous en occupons.



Preuves concernant la retraite

- Attestation de retraite, attestation de prestations ou attestation d'adaptation de la rente de l'assurance de prévoyance légale p. ex. rente de vieillesse, de survivants et d'invalidité, etc.
- Certificats d'impôt sur le revenu, p. ex. lors d'une pension ou d'une retraite professionnelle etc.
- Preuves des pensions supplémentaires

Frais de publicité

- Preuves des coûts de candidatures
- Justificatifs des frais de déplacement au lieu de travail
- Preuves des frais de déménagement (pour les déménagements liés à l'emploi)
- Preuves du coût d'entretien de deux ménages (résidence secondaire pour des raisons liées à l'emploi)
- Preuves des coûts d'études
- Preuves des frais de voyages professionnels et d'activités à l'extérieur
- Preuves des coûts d'équipements de travail, p. ex. vêtements de travail, littérature, outils, ordinateur, Smartphone, etc.
- Preuves des coûts d'éducation et de formation
- Preuves des contributions à des associations professionnelles/à des syndicats
- Preuves des coûts de conseils fiscaux

Dépenses spéciales

- Justificatifs des primes d'assurance, p. ex. pour les assurances privées comme maladie, soins infirmiers, accidents, responsabilité civile, assurance vieillesse/vie etc.
- Preuves d'une retraite privée, p. ex. documents pour les pensions Rürup et Riester etc.
- Attestations de dons

Charges extraordinaires

- Preuves des pensions alimentaires pour des personnes à charge
- Preuves des frais de maladie et de soins, p. ex. services médicaux et dentaires, hospitalisation, médicaments, lunettes, cures, soins, maisons de soins infirmiers et maisons de retraite, trajets aux fins de visites médicales etc.
- Documents attestant du niveau d'invalidité ou du niveau de soins nécessaires, par exemple attestation de reconnaissance du handicap
- Preuves des frais funéraires

La VLH près de chez vous :